

# FRA & EMAR/FR 145

OPCO

Entretien sur des aéronefs et éléments d'aéronefs



FORMATION RÉGLEMENTAIRE



PRÉSENTIELLE



À DISTANCE

FORMATION **INITIALE**

Durée 7h00

FORMATION **CONTINUE**

Durée 3h30

## NOS SOLUTIONS

**INTER**

Animé par un formateur en présentiel dans nos locaux de Toulouse ou Roissy-Villeron

**INTRA**

Animé par un formateur en présentiel dans vos locaux ou des locaux tiers gérés par le client

**CLASSE VIRTUELLE**

Animé par un formateur en distanciel sur internet en visio-conférence

**E-LEARNING**

Bientôt disponible

DATES À LA CARTE ► Pour les formations Intra ou Inter d'au moins 3 personnes

| 01 34 47 16 16 - [contact@jp-partnair.fr](mailto:contact@jp-partnair.fr)

## OBJECTIFS

- > Connaître l'univers réglementaire du transport aérien militaire,
- > Connaître l'essentiel de la réglementation DGA,
- > Distinguer les différents agréments existants,
- > Intégrer les droits et devoirs d'un organisme agréé EMAR/FR 145.

## PUBLIC CONCERNÉ

- > Dirigeants, cadres techniques, personnels habilités APRS, techniciens.
- > Personnes désirant acquérir les connaissances de base en matière de législation aéronautique et les principes d'application des règlements.

## PRÉ-REQUIS

- > Formation initiale : Maîtrise orale et écrite de la langue française.
- > Formation continue : Avoir validé la formation initiale.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- > Alternance d'apports théoriques et d'exposés interactifs,
- > Approche interactive, jeux de rôle, études de cas, débriefing en groupe,
- > Partage d'expériences entre participants,
- > Analyses de cas généraux ou spécifiques à l'entreprise,
- > Projection de diaporamas, Quizz via télécommandes/supports connectés.

## ÉVALUATION ET CERTIFICATION

- > Évaluation permanente par QCM en cours de programme,
- > Évaluation des stagiaires via QCM de fin de session.

## PROGRAMME

- > Présentation du cadre réglementaire étatique européen et national,
- > Hiérarchie des instances réglementaires (DSAÉ / DGA),
- > Les règlements,
- > Les exigences liées à l'agrément FRA-EMAR/FR 145 (Organismes d'entretien),
- > Généralités,
- > Locaux, équipements, matériels, données,...
- > Personnels de certification,
- > Politique de sécurité et système qualité,
- > Prérogatives de l'organisme agréé,
- > Modalités de surveillance,
- > L'APRS (Remise en Service),
- > Prérogatives,
- > Obligations,
- > Responsabilités.

## TARIFS

### FORMATION INITIALE - 7h00

#### INTER / INTRA\* / CLASSE VIRTUELLE

Prix individuel :	430 €
Forfait (3 à 12 personnes) :	1060 €

#### E-LEARNING

Prix individuel :	110 €
-------------------	-------

### FORMATION CONTINUE - 3h30

#### INTER / INTRA\* / CLASSE VIRTUELLE

Prix individuel :	270 €
Forfait (3 à 12 personnes) :	650 €

#### E-LEARNING

Prix individuel :	90 €
-------------------	------

\* Formation intra : frais de déplacement du formateur en supplément et sur devis

## HANDICAP

Merci de nous communiquer toutes informations importantes (allergies, conditions médicales, ...) pour nous permettre de rendre votre expérience de formation la plus satisfaisante possible.

Pour toute question relative à l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, veuillez vous rapprocher du Référent Handicap : Brice Honoré - brice.honore@jp-partnair.fr

## DÉLAI D'INSCRIPTION

La formation peut débuter après validation du dossier d'inscription par nos services (un délai de 4 jours est préconisé pour le traitement de votre demande).



Moyenne sur les 12 derniers mois au 21/01/2022

RÉSERVEZ  
EN LIGNE



01 34 47 16 16 - [contact@jp-partnair.fr](mailto:contact@jp-partnair.fr)

[jp-partnair.fr](http://jp-partnair.fr)